

Communiqué de presse

Paris, le 27 avril 2011

**COBLENCE & ASSOCIÉS CONSEILLE LE BRONZE INDUSTRIEL
A L'OCCASION DE L'ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ DU BRONZE INOX**

Début avril 2011, *La Société du Bronze Inox*, fabricant de pièces en cupronickel essentiellement destinées au marché ferroviaire, a fait l'objet d'une reprise par *Le Bronze Industriel*, spécialiste en France des alliages cuivreux. A l'occasion de cette opération, **Coblence & Associés (Jean-Marc Coblence et Julien Pastureau)** conseillait *Le Bronze Industriel*.

Cette reprise est intervenue dans le cadre d'une procédure de sauvegarde judiciaire ouverte le 20 juillet 2010 par jugement du tribunal de Commerce de Pontoise.

Fondée en 1934, Le Bronze Industriel est la première structure à avoir mis au point, développé et produit en France des alliages de cuivre à durcissement structural. Le Bronze Industriel s'est également spécialisé dans la transformation d'alliages spéciaux de cuivre, se distinguant par un procédé de production complète allant de la fonderie à la pièce finie.

Avec un effectif de 300 personnes et un chiffre d'affaires de 53M€, Le Bronze Industriel accompagne la conception et la réalisation de tous types de pièces pour les différentes industries françaises. Implanté en Allemagne depuis 1983, Le Bronze Industriel exporte 75 % de sa production d'alliages vers 45 pays.

En reprenant la Société du Bronze Inox, Le Bronze Industriel se donne désormais les moyens de produire au sein de sa nouvelle filiale les pièces dont elle sous-traitait auparavant la fabrication, et ainsi d'offrir à sa clientèle d'industriels une gamme plus large de produits et d'alliages.

L'Administrateur judiciaire était Me Blériot et le Représentant des Créanciers, Me de Keating.

A propos de Coblence & Associés :

Créée en 1985, Coblence & Associés est aujourd'hui composée de 22 avocats dont 10 associés.

Depuis plus de 25 ans, le cabinet a développé une large expérience dans la définition et la mise en œuvre de conseils juridiques tout au long de la vie des entreprises dans les domaines suivants :

- ✓ Droit social
- ✓ Corporate – Procédures collectives – Droit boursier
- ✓ Contrats et responsabilités
- ✓ IP/IT - Communication
- ✓ Droit pénal des entreprises
- ✓ Partage et transmission de patrimoine

Contacts presse

Charlene Feola - Elliott & Markus
T : 01 53 41 96 98
c.feola@elliott-markus.com

Marie Deléage - Coblenca & Associés
T : 01 53 67 24 24
md@coblenca-avocat.com